

N°18

Objet :

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE -
ELECTION DES
REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL EN
QUALITE
D'ADMINISTRATEURS

Rapporteur :

M. le Maire

Date de la Séance :

14 AVRIL 2026

Date de la Convocation :

8 AVRIL 2026

Date d'affichage de la
convocation :

8 AVRIL 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 28

Membres représentés : 07

Membres absents : 00

VOTE :

Nuls : 0

Blancs : 0

Pour : 35

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 14 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

Camille VAUR, Katell LANDIER, Thierry HERRMANN, Baptiste KHUN, Annie DEBRAY-GYRARD, Abdelyamin DERRADJI, Sarah SABOURIN, Jean-François DEMAREZ, **Maire-Adjoint,**

Suzanne JAUNET, Evelyne BEAUDICHON, Jacques TANGUY, Romain LASSERRE, **Conseillers Municipaux Délégués,**

Yves FUZET, Roger TENNEREL, Gisèle BLANC, Marie-Ange BONINE, Clarisse BONARO, Abdelkader ZYAN, Maeva CRUZ, Theanmolée ARUNAKIRIDAS, Laëtitia FARHAT-BERNARD, Louis-Armand VIREY, Stéphane PICHARD, Carlos LOPES, Catherine SCAGNI, Ingrid ROUSSEL, Mourad MERGUI, **Conseillers Municipaux.**

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Patrick METOIS	pouvoir à	François DAZELLE
Céline CHASSIN	pouvoir à	Katell LANDIER
Martin DESSAIGNES	pouvoir à	Jacques TANGUY
Fatiha YAHIAOUI	pouvoir à	Abdelkader ZYAN
Valentin GUILLAUME	pouvoir à	Romain LASSERRE
Grégory SANCHEZ	pouvoir à	Stéphane PICHARD
Jessica DORLENCOURT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Theanmolée ARUNAKIRIDAS

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/04/2026

N° 018

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN QUALITE D'ADMINISTRATEURS

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-33,
VU le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L123-6 et R123-8,
VU la délibération n°17 du conseil municipal en date du 14 avril 2026 fixant à 7 le nombre de délégués élus au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS),

Considérant que, consécutivement au renouvellement du conseil municipal à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il convient de procéder à l'élection des nouveaux représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS,

Considérant que les membres sont élus au scrutin secret de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes,

Considérant que les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir procédé au dépouillement du vote qui s'est déroulé au scrutin secret,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

A déduire nombre de bulletins nuls : 0

A déduire nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 35

Obtenu : 35 voix menée par Annie DEBRAY-GYRARD

ARTICLE 1 : PROCLAME membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

1 - Annie DEBRAY-GYRARD
2 - Marie-Ange BONINE
3 - Yves FUZET
4 - Jacques TANGUY
5 - Suzanne JAUNET
6 - Louis-Armand VIREY
7 - Carlos LOPES

ARTICLE 2 : RAPPELLE que le Maire est président de droit du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré à Achères, le 14 avril 2026

- Certifié exécutoire (Art. L2131-1 du CGCT)

Le 17/04/2026.....

Pour le Maire et par délégation



Pour extrait conforme,



Le Maire
François DAZELLE